

13 mai 2004 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République et de M. Gerhard Schröder, Chancelier allemand, sur les pratiques de torture en Irak, la défense européenne, le partenariat industriel franco-allemand, concernant notamment Sanofi et Alstom, l'apprentissage des langues française et allemande et l'organisation de référendums sur la constitution européenne, Paris le 13 mai 2004.

LE PRESIDENT - Je n'ai pas besoin de souligner le plaisir que nous avons à accueillir aujourd'hui le Chancelier et un nombre important des ministres de son gouvernement, pour le troisième Conseil des ministres franco-allemand. Une initiative qui vient des engagements pris à l'occasion du 40e anniversaire du Traité de l'Elysée et qui s'est petit à petit enracinée dans nos propres cultures politiques, dans la mesure où cela conduit, par voie de conséquence, les ministres à développer considérablement leurs relations dans leurs domaines propres de responsabilités, leurs relations permanentes. Cela crée ainsi un ensemble, une psychologie commune, collective, une meilleure intégration de nos pensées, de nos comportements, de nos réflexions, qui est un élément sans aucun doute essentiel de la coopération, entre nos deux pays, mais plus largement de l'impulsion qu'ensemble nous pouvons et nous devons donner à la construction européenne. C'est une constatation historique que l'Europe, nous la souhaitons, et qu'elle ne marche que lorsqu'il y a une vraie entente franco-allemande. Quand il n'y a pas d'entente franco-allemande, toute l'histoire des cinquante dernières années montre qu'elle s'arrête et qu'elle ne repart que lorsqu'il y a une vraie cohésion, une vraie cohérence entre nous. C'est aussi pour des raisons historiques une nécessité pour implanter, enraciner, à la fois la paix et la démocratie en Europe. J'ajoute que cela correspond sans aucun doute à une vraie demande et un vrai besoin de nos opinions publiques, et tout particulièrement -on le voit chaque fois que nous faisons à cet égard des sondages- de la jeunesse de nos deux pays.

Dans le contexte actuel, nous avons évoqué, notamment sur le rapport de nos ministres des Affaires étrangères, la situation à la veille du prochain Conseil européen, qui devra, nous le souhaitons, arrêter la réforme de nos institutions, c'est-à-dire la Constitution. Nous pensons qu'il est possible et souhaitable que cette décision puisse être prise à l'occasion du Conseil des 17 et 18 juin prochain, sous Présidence irlandaise. Nous avons une position commune sur tous les sujets et nous faisons confiance à l'excellente Présidence irlandaise pour trouver les modalités qui permettent d'arriver à un accord au prochain Conseil.

Cette démarche commune, au-delà même de la Constitution, nous conduit à avoir des approches identiques en ce qui concerne les autres problèmes qui vont venir, notamment des perspectives financières de l'Union pour 2007-2013 et aussi pour les différentes candidatures qui vont être décidées par le Conseil européen dans l'organisation européenne.

Nous avons évoqué, bien entendu, les problèmes internationaux. l'actualité internationale. le

... nous avons évoqué, bien entendu, les problèmes internationaux, l'aspect international, le problème de l'Iraq, pour lequel nous sommes, comme tout le monde, extrêmement préoccupés. Notre diplomatie est, là encore, en très étroite coopération pour défendre une idée commune, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU lorsque la délibération sur l'Iraq viendra. Nous avons également évoqué, avec une approche et une position commune, les problèmes du Proche-Orient, de l'Afghanistan, ou des Balkans. Dans tous ces domaines, là encore, nos diplomaties sont tout à fait alignées.

Nous avons évoqué les domaines de la sécurité et de la défense. Un nouvel élan a été donné à notre coopération bilatérale, notamment dans le domaine des opérations, avec l'engagement prochain de la Brigade franco-allemande et du corps européen en Afghanistan, ou encore la coopération militaire, en particulier pour la formation commune de nos personnels militaires, notamment dans le cadre des grands projets communs, comme l'A 400M ou l'hélicoptère Tigre. Nous avons noté avec satisfaction le progrès de la cohérence de la position européenne, de l'ensemble de nos partenaires dans l'évolution de la politique de défense commune. Il y a un peu plus d'un an, nous avons eu une réunion commune avec nos amis belges et luxembourgeois à Bruxelles et, pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec le fond et qui étaient beaucoup plus superficielles et dues à la circonstance, à la conjoncture politique et internationale, il y avait eu quelques critiques. Nous sommes heureux de voir qu'aujourd'hui, non seulement il n'y a plus aucune critique mais que cette initiative a été finalement accueillie et reconnue par tout le monde. Elle a permis de donner l'impulsion nécessaire à ce qui a été fait depuis, au niveau du Conseil européen. Nous souhaitons que les propositions faites par M. SOLANA pour la mise en oeuvre des décisions du Conseil européen de décembre dernier, dans cet esprit, soient rapidement adoptées.

Au-delà, nous avons évoqué les réformes économiques et sociales. L'Europe vient de traverser depuis trois ans la crise économique la plus forte qu'elle ait connue, je dirais depuis 60 ans, avec les conséquences, bien entendu, sociales qu'une telle crise économique ne peut pas ne pas comporter, conséquences qui ont été enregistrées dans l'ensemble de nos pays et notamment en France et en Allemagne. Nous voyons aujourd'hui que les mesures qui ont été prises de part et d'autre du Rhin, malgré les rigueurs, malgré les critiques parfois, ont été probablement très positives pour engager un processus de reprise économique. Il semble que tous les observateurs et experts soient aujourd'hui unanimes pour indiquer que, normalement, la reprise devrait pouvoir se faire sentir dans les mois qui viennent.

Nous avons donc, dans ce domaine, tout intérêt à continuer à nous concerter, à être aussi cohérents que possible pour ce qui concerne nos réformes économiques et sociales, de façon à conforter cette croissance qui revient, et naturellement l'emploi qui est l'un de nos soucis majeurs.

Nous avons enfin évoqué les problèmes, je dirais, quotidiens, et en particulier comment permettre à nos citoyens allemands et français de vivre et de travailler plus facilement dans chacun de nos pays. Il y a eu des progrès très importants dans ce domaine déjà, mais ces progrès doivent être amplifiés. Il y a encore des difficultés qui existent et nous sommes tout à fait déterminés à essayer de les effacer. C'est notamment l'un de nos objectifs que nous avons fixé à nos deux secrétaires généraux, Hans BURY et Claudie HAIGNERE, pour notre prochain Conseil. Enfin, aussi pour notre prochain conseil, nous constatons que finalement dans cette évolution positive de notre relation, de nos rapports, dans cette homogénéité, dans cette fraternité qui s'affirme et qui est, je le répète, vitale pour l'Europe de demain, il y a un point noir, une chose difficile et cette chose difficile c'est la langue. Il est certain que nous ne progressons pas comme il serait souhaitable et que cette barrière va finalement rester la seule, la seule frontière, la seule barrière entre l'Allemagne et la France. C'est tout à fait fâcheux et donc il faut trouver le moyen d'améliorer ou de diminuer cette barrière, de réduire cette barrière.

Alors il y a probablement des méthodes. Il y a l'idée que chaque jeune Allemand, chaque jeune Français soit encouragé ou conduit, dès le plus jeune âge, à apprendre deux langues étrangères, ce qui permettrait sans aucun doute de faciliter l'apprentissage du français en Allemagne et de l'allemand en France. Il y a probablement un certain nombre d'autres initiatives pour faciliter

l'apprentissage de nos langues de part et d'autre de nos frontières et nous avons demandé à nos collaborateurs compétents et à nos ministres compétents de bien vouloir en faire l'un des points prioritaires du prochain conseil des ministres que nous tiendrons dans quelques mois.

Voici quelques réflexions sur ce que nous avons fait ce matin. Je laisse la parole au Chancelier avant de répondre à vos questions.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Merci beaucoup. Je commencerai également avec le point de la langue, parce que j'ai un avantage qu'il ne faut pas sous-estimer : il se trouve que ma fille qui a 13 ans, a décidé, il y a un an, de ne pas choisir le latin, mais la langue française et ceci par égard pour le Président de la République, et d'ailleurs elle fait des progrès substantiels. Je ne peux pas m'en assurer, mais c'est ce que l'on me dit.

Mesdames et Messieurs, je n'ai pas grand chose à ajouter sur le fond des propos du Président de la République, mais je voudrais dire que travailler dans ce cadre est agréable. C'est agréable non seulement en raison de la large identité de vues que nous avons dans beaucoup de domaines, mais c'est agréable aussi à cause de l'ambiance, du climat dans lequel se déroule ce travail.

C'est une expérience des plus positives. Comme vous le savez, l'action politique ne s'accompagne pas toujours d'autant d'aspects sympathiques comme on les voit dans le cadre présent.

L'Union européenne s'est agrandie, ce qui accroît les responsabilités de la coopération franco-allemande et ne les réduit pas. Donc, notre bonne vieille Europe, si unie, si nous voulons la faire progresser sur le terrain culturel, économique, politique, alors nous devons prendre très grand soin de la coopération franco-allemande et la développer. Cela se déroulera dans les domaines les plus divers qui ont été abordés aujourd'hui. Le Président de la République a très justement indiqué qu'à l'époque, lors du Sommet de Bruxelles qui a donné lieu à quelques commentaires, nous avons, en fait, lancé le commencement du fonctionnement d'une défense européenne digne de ce nom. Peu à peu, nous avons réussi à convaincre d'autres de la validité de ces choix. Et je crois que c'est un exemple qui montre comment une coopération approfondie peut commencer. Elle doit être ouverte à d'autres, mais il faut toujours qu'il y ait quelqu'un qui fasse progresser les choses avec ambition et c'est quand la France et l'Allemagne le font que cela marche le mieux. D'autre part, nous avons largement évoqué la nécessité de mettre en oeuvre dans nos sociétés certaines réformes. Il ne s'agit pas d'en parler, il s'agit de les mettre en oeuvre. Nous avons également parlé des impératifs économiques, des réformes sociales qui sont très directement liées aux orientations européennes que l'on a dans tous les Etats membres. Nos sociétés vieillissent, je sais que la France a moins de difficultés à cet égard que l'Allemagne, mais ces problèmes existent néanmoins.

Deuxième défi, la mondialisation : nous devons trouver des réponses européennes à ces défis. Nous les trouverons et dans la situation présente, nous devons créer les moyens de faire en sorte que le Pacte de stabilité, mais qui s'appelle en fait Pacte de stabilité et de croissance, s'applique dans une optique de croissance. Le Président a très justement dit que dans tous les pays d'Europe, plus ou moins selon tel ou tel, on relève les signes d'une reprise économique qu'il faut soutenir et non pas neutraliser. C'est la mission pour les Français, pour les Allemands, c'est une mission pour les Européens tous ensemble et c'est une mission commune que nous devons assumer ensemble.

Cela a déjà été dit : nous avons des positions tout à fait identiques sur beaucoup de questions internationales et nous donnerons donc les mêmes réponses, qu'il s'agisse de la coopération à l'ONU, en songeant en particulier à des foyers difficiles, il y en a suffisamment et je pense plus particulièrement à l'Iraq et au Proche-Orient. Nous avons là un accord total sur le fond de nos positions et nous montrerons clairement que la France et l'Allemagne, que l'Allemagne la France parlent d'une même voix quand il s'agit de répondre aux questions qui se posent dans ces pays. Je crois que nous sommes bien inspirés d'entretenir ce type de coopération, outre les rencontres dites de Blaesheim qui réunissent le Président, le Chancelier et les ministres des Affaires étrangères. Ceci est attendu non seulement par nos citoyens, mais c'est aussi une démarche utile pour faire progresser l'Europe.

Une dernière observation : je suis honoré et touché par l'invitation du Président de la République qui m'a convié au 60e anniversaire du débarquement. C'est le jour où a commencé la libération de l'Europe. C'est un très grand honneur pour moi, personnellement, mais plus encore c'est un signal très important adressé à mes concitoyens et c'est un geste d'une importance historique, capitale. Soyez-en remercié, Monsieur le Président, je t'en remercie très vivement, cher Jacques.

QUESTION - Vous avez l'un et l'autre mentionné l'Iraq. Que vous inspire la publication des photos décrivant la torture en Iraq et avez-vous aujourd'hui une position commune à exprimer sur ce sujet ?

LE PRESIDENT - Cela nous inspire évidemment l'horreur et l'indignation, comme nous l'ont inspiré cet acte inimaginable qui a été diffusé hier sur beaucoup d'antennes, de l'égorgement d'un jeune Américain dans des conditions, je veux dire, qui, par leur barbarie, n'étaient pas imaginables.

Nous avons clairement indiqué les uns et les autres ce que nous pensions de tout cela. S'agissant des sévices dont un certain nombre d'Iraqiens ont été victimes et que nous avons condamnés, dans la mesure où nous pensions que ces temps étaient révolus et que les obligations internationales étaient maintenant reconnues par tout le monde et appliquées par tout le monde, nous avons aussi noté que nos amis américains ont condamné ces actes et engagé des procédures pour les sanctionner. Nous ne pouvons naturellement que les approuver sur ce point.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Je ne peux que rejoindre le Président de la République sur ce qu'il a dit en ce qui concerne l'horreur qui inspire ce crime effroyable à l'encontre de ce jeune Américain. Rien ne saurait excuser de tels agissements, c'est l'un des assassinats les plus épouvantables qu'on ait pu voir et je peux très bien imaginer comment l'opinion américaine, comment les parents de ce jeune homme ont pu réagir. Bien sûr que nous sommes en toute solidarité aux côtés de nos amis dans une telle épreuve, c'est évident.

D'autre part, et je rejoins pleinement le Président, il ne s'agit pas de manifester je ne sais quelle compréhension pour des méthodes dont nous pensions tous qu'elles étaient révolues, -je veux parler de ces sévices, de ces tortures. Je crois, on le constate et on a la même position aux Etats-Unis, qu'il n'y a pas de compréhension pour ce type d'agissements. Mais je voudrais aussi dire que cela montre la force de la démocratie américaine, comment on a immédiatement cherché à faire la lumière sur cette affaire. Par exemple, j'ai pu suivre sur CNN, en plein milieu de la nuit, l'audition de certains responsables politiques américains et j'ai vu, et c'est assez remarquable, comment la Commission d'enquête du Sénat a cherché à faire la lumière sur cette affaire. Cela doit faire partie du jugement que nous portons sur les Etats-Unis. Alors naturellement, cela ne veut en rien dire que l'on pourrait avoir la moindre indulgence à l'égard de la torture mais il ne faut pas pour autant oublier l'autre aspect des choses.

QUESTION - Vous avez évoqué une coopération entre la France et l'Allemagne quant à une résolution au Conseil de sécurité. Est-ce que la France et l'Allemagne souhaitent que la nouvelle résolution inclut une clause fixant la date du retrait des forces d'occupation de la coalition de l'Iraq ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Il n'y a pas encore de résolution. Nous sommes simplement convenus que nous nous concerterions très étroitement. Vous verrez qu'il y aura une position commune s'il devait y avoir une telle résolution. Ce qui importe actuellement, c'est de couronner de succès la mission de M. BRAHIMI et ensuite il s'agira de voir comment formuler cette résolution. Comme prévu, il y aura une concertation très étroite entre la France et l'Allemagne sur ce point. Pour ce qui est de la date, elle est définie. Et nous pensons que cette date, la date du 30 juin, pourra être tenue.

QUESTION - Le Chancelier a encore récemment émis l'idée qu'il faudrait constituer en Europe des grands groupes industriels, style AEDS. Est-ce que c'est une solution pour le cas Alstom, que le Ministre de l'Economie est en train de négocier à Bruxelles ? Il y a eu des critiques en Allemagne sur la manière dont la France avait géré l'affaire Sanofi-Aventis. Est-ce que dans ce cas, la coopération sera plus avancée ?

LE PRESIDENT - D'abord il s'agit, vous le savez, de sujets qui concernent les entreprises privées

LE PRESIDENT - Je voudrais aussi, pour le savoir, des sujets qui concernent les entreprises privées et que nous n'avons pas vocation, ni le gouvernement allemand, ni le gouvernement français, à imposer un point de vue ou une solution. Ceci étant dit, il y a eu, vous avez raison de le souligner, des critiques. Je les ai beaucoup regrettées pour ma part. Quand il y a des critiques il y a forcément un début de vérité quelque part. Elles ne sont pas spontanées à partir de rien. S'agissant de l'affaire Sanofi, je ne ferai pas de commentaire sur l'initiative et le déroulement des choses. Je crois qu'aujourd'hui, les choses sont claires et que les critiques n'ont plus lieu d'être, c'est-à-dire que l'accord qui est finalement intervenu, a été le plus conforme possible aux intérêts aussi bien de l'Allemagne que de la France, compte tenu en particulier des engagements formels et écrits qui ont été pris par M. DEHECQ concernant l'emploi et les centres de recherche, la garantie du maintien, quoiqu'il arrive, de l'emploi et des centres de recherche en Allemagne. C'était évidemment un problème important pour l'Allemagne, et le Chancelier n'avait pas manqué de m'en faire part de façon tout à fait ferme lorsque ce problème s'était posé. Donc, je crois que ce problème est une affaire réglée. Pour Alstom, nous en avons également parlé, bien entendu. Il ne m'appartient pas non plus de préjuger de la solution, dans la mesure en particulier où la décision n'est pas une décision française ou allemande, c'est une décision qui, pour une large part, incombe aussi à Bruxelles. Il y a actuellement entre le Ministre d'Etat et le Ministre des Finances français, M. Nicolas SARKOZY et le Commissaire compétent à Bruxelles, M. MONTI, des discussions approfondies et d'ailleurs des contacts permanents notamment entre M. CLEMENT et M. SARKOZY et aussi au niveau des personnalités compétentes françaises et allemandes. La France est favorable à tous les partenariats, à condition qu'ils soient équilibrés. Enfin, dernier point, nous avons parfaitement conscience que cette intégration franco-allemande que nous avons engagée comporte forcément un volet industriel. Les choses de l'industrie ne peuvent pas être absentes de cette politique d'intégration, si j'ose m'exprimer ainsi. C'est la raison pour laquelle nos rencontres se multiplient et je peux vous dire déjà qu'avant la fin de ce mois, ou à la fin de ce mois, le Premier ministre, M. Jean-Pierre RAFFARIN, aura un entretien de travail à Berlin avec le Chancelier en compagnie, je pense, de M. CLEMENT et de M. SARKOZY, précisément pour faire en sorte que l'on voie pour l'avenir les meilleures conditions politiques. Je ne dis pas d'interventions dans les affaires économiques qui appartiennent aux industriels, mais les meilleures conditions pour créer le cadre politique permettant le développement de ces champions industriels dont l'Europe de demain a besoin, et dont la France et l'Allemagne peuvent, ensemble, constituer un certain nombre d'entre eux.

QUESTION - Quelles mesures comptez-vous prendre pour préserver le projet de Constitution européenne au cas, envisageable, où un Etat membre refusait de le ratifier ? Merci.

LE PRESIDENT - Nous en avons parlé aussi, naturellement. D'abord, nous ne pensons pas, nous n'imaginons pas qu'une telle situation pourrait se produire. Ceci étant, il ne faut rien exclure. Alors, vous aurez noté que dans les annexes du projet de constitution, elle-même approuvée par l'ensemble des participants à la Convention, et qui n'a été contestée à ma connaissance par personne, il y a déjà une procédure d'examen au niveau du Conseil européen, pour le cas où il y aurait un incident de ce genre. Incidents que nous avons d'ailleurs déjà connu dans le passé et qui ont été résolus. Alors, le cas échéant, si cela se produisait, nous verrions dans le cadre de cette procédure, ce qu'il convient de faire. Mais je souhaite que peut-être, le Chancelier donne son sentiment aussi.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Il n'y a pas grand chose à ajouter parce que je voudrais tout particulièrement souligner la première partie des propos du Président. C'est qu'il apparaît inimaginable que la Constitution puisse n'être pas ratifiée, que ce soit dans la procédure parlementaire, ce qui est le cas en Allemagne parce que la Constitution allemande ne prévoit pas de référendum ou bien dans un référendum, ce qui est prévu en Grande-Bretagne. Je n'arrive pas à imaginer que la Constitution européenne, cette oeuvre importante de l'unification européenne, puisse ne pas être approuvée. Donc, je ne suis pas de ceux qui aiment parler de solution à des problèmes que l'on veut éviter. Il faut consacrer toute son énergie dans les pays où des référendums auront lieu, pour aider à ce que ces référendums passent et ne pas déjà réfléchir à ce qui se passerait s'il y avait un échec.

QUESTION - Monsieur le Président, est-ce que la loi de programmation militaire française est visée par des restrictions budgétaires et était-ce le sujet de votre aparté ce matin avec M. SARKOZY ?

LE PRESIDENT - Vous avez un oeil perçant. Ce n'était pas le sujet de mon aparté avec M. SARKOZY, le sujet de mon aparté avec M. SARKOZY était un aparté personnel qui n'avait rien à voir avec les problèmes de l'Etat. J'aurais préféré d'ailleurs que tel n'ait pas été le cas mais c'était ainsi. Si vous me demandez de quoi nous parlions, je vous dirais que cela ne vous regarde pas parce que c'était personnel, précisément.

QUESTION - Une question pour le Chancelier. Est-ce que l'Allemagne et la France prévoient de faire adopter la Constitution européenne par un référendum ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Je viens d'essayer d'expliquer que la Constitution allemande, que la loi fondamentale allemande, comme on l'appelle, ne permet pas la réalisation de référendum sur de telles questions. Nous, même si nous le voulions, nous ne pouvons pas.

LE PRESIDENT - Je vous remercie.